

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion qui aura lieu le mardi 19 octobre 2021 à 19h00 en ZOOM.

Secrétaire : Kathia Robitaille

PRÉSENCES :			
Arsenault, Jacques	X	Gauthier, Myriam	X
Bélanger, Marie-Line	X	Lagacé, Émilie	X
Carré, Isabelle	X	Lépine, Marie-Josée	X
Deschênes, Éric	X	Noreau, Jeanne	X
Fiset, Julie	X	Robitaille, Kathia	X
Gauthier, Élisabeth	X		

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil et mot de bienvenue ;

Fait par monsieur Éric Deschênes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

CÉ 01/2021-22 Proposé par : Madame Marie-Josée Lépine
 Secondé par : Madame Julie Fiset

3. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion ;

CÉ 02/2021-22 Proposé par : Madame Émilie Lagacé
 Secondé par : Monsieur Jacques Arsenault

4. Suivi au compte rendu de la dernière réunion ;

- Aucun suivi.

5. Période de questions pour le public ;

- Aucune question. Monsieur Daniel Normand est le seul membre du public présent à la rencontre de ce soir.

6. Adoption des règles de régie interne du CÉ 2021-2022 ;

- Monsieur Éric nous propose, étant donné le nombre de pages au document, de nous transmettre le document pour lecture. Nous pourrions l'adopter lors de notre prochaine rencontre.
- Madame Julie nous fait part du fait que l'année dernière, nous avons décidé d'avoir cinq (5) membres parents...est-ce que nous devrions revenir à cette formule cette année étant donné l'intérêt de monsieur Daniel de participer à nos rencontres ? Étant donné la grosseur de notre école, nous reviendrons à la formule : quatre (4) parents et quatre (4) membres du personnel.

7. Nomination des membres de l'exécutif ;

- Madame Émilie demande à l'assemblée de nommer un président de l'élection et madame Julie propose monsieur Éric secondé par madame Émilie.
- Appel de proposition pour le poste de vice-président(e) : Madame Émilie et madame Isabelle proposent madame Julie. Madame Julie propose madame Isabelle. Madame Isabelle refuse le poste de vice-présidente. Madame Julie accepte le poste de vice-présidente. Félicitations à madame Julie !
- Appel de proposition pour le poste de président(e) : Madame Isabelle, madame Myriam et madame Julie proposent madame Émilie. Madame Émilie propose madame Isabelle. Madame Isabelle refuse le poste de présidente. Madame Émilie accepte un deuxième mandat au sein de la présidence. Félicitations à madame Émilie !
- Madame Émilie propose et madame Isabelle seconde la proposition que monsieur Daniel soit parent substitut. Lorsque nous n'obtenons pas le quorum pour une de nos rencontres, le parent substitut peut siéger à titre de membre au lieu de parent.

8. Nomination des membres de la communauté ;

- Madame Émilie propose madame Jeanne Noreau à titre de membre de la communauté et la proposition est secondée par madame Isabelle.

9. Dénonciation d'intérêts ;

- Le document sera transmis aux membres soit en version papier ou électronique selon le choix de chacun. Les membres doivent informer madame Kathia s'ils veulent le recevoir en version papier. Ce document doit être retourné au secrétariat général du Centre de services scolaire de Portneuf au plus tard le 31 décembre 2021.

10. Adoption du plan d'action du conseil d'établissement 2021-2022 ;

- Monsieur Éric nous propose un plan d'action avec cinq (5) dates, mais il est toujours possible d'ajouter des dates ou modifier le document.
- Étant donné qu'il est préférable d'informer les parents rapidement au sujet de l'ouverture du service de garde à la semaine de relâche de mars, une rencontre est ajoutée le 18 janvier suite à l'envoi d'un sondage au retour du congé de Noël le 11 janvier. La rencontre du 8 février sera donc déplacée au 1^{er} mars 2022.
- Avec l'ajout d'une rencontre en janvier, le plan d'action du conseil d'établissement passe donc de cinq (5) à six (6) rencontres.
- L'adoption du plan d'action est remise à la prochaine rencontre puisque des modifications sont à apporter suite à l'ajout d'une date.

11. Adoption des normes et modalités 2021-2022 ;

- Encore cette année, il y aura deux (2) bulletins (40 % pour le 1^{er} et 60 % pour le deuxième). Selon le ministère de l'Éducation, nous serions dans la dernière année de modification suite à la Covid donc nous devrions revenir à trois (3) bulletins pour l'année 2022-2023.

CÉ 03/2021-22

Proposé par : Madame Marie-Josée Lépine
Secondé par : Madame Julie Fiset

12. Calendrier des rencontres 2021-2022 ;

- Le calendrier sera modifié selon les changements apportés au point 10.
- Ce dernier sera approuvé lors de la prochaine rencontre.

13. Information sur le budget du conseil 2021-2022 ;

- 917 \$ doit être alloué au Conseil d'établissement encore cette année.
- Ce montant peut servir pour couvrir les frais de gardiennage, frais de déplacement pour des formations ou pour un repas de fin d'année.

14. Informations :

De la présidente :

- Aucun point.

De la direction :

- Monsieur Éric nous fait un bilan de la rentrée scolaire. Une autre rentrée pas comme les autres dus aux mesures de distanciation. Le thème de l'Envolée Royal nous a inspiré l'idée des bulles de savon. Chaque enfant ainsi que les membres du personnel avaient un petit pot de savon pour faire des bulles de savon afin de lancer l'année scolaire 2021-2022.
- Nous sommes à regarder la possibilité de faire la rentrée en trois (3) parties pour la prochaine année. Par le passé, nous accueillions les élèves du primaire le matin et ceux du préscolaire.
- Covid : le bilan est extrêmement positif. Nous avons une bulle de verre qui fait que très peu de cas ont été déclarés depuis le début de la pandémie. Une très belle collaboration des parents.
- Les tests rapides : un membre de notre personnel a été formé ainsi que monsieur Éric. Un communiqué sera transmis au cours des prochains afin d'expliquer la démarche. Ces tests seront utilisés uniquement pour des situations exceptionnelles. En cas de résultats positifs, les parents devront venir chercher l'enfant et se rendre dans une clinique de dépistage afin de confirmer le résultat.
- Une vaccination aura lieu en décembre pour les élèves de 5 à 11 ans. Le lieu de vaccination reste encore à déterminer et cette démarche demeure sur une base volontaire.
- Quelques événements prévus cette année.
 - Un beach party a eu lieu pour la rentrée et ce fut une activité très appréciée de tous. Grâce à une commandite de Maxi Donnacona, nous avons pu tenir un bar à sundae et à bonbons.
 - L'Halloween : un bonbon sera remis à chacun des élèves, vendredi le 29 octobre.
 - Les activités parascolaires ont débuté pour le bloc d'automne pour les élèves de la 3^e à la 6^e année. Les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle n'ont pas été oubliés, des activités leur seront proposées au printemps 2022.

Du personnel :

- Aucun point.

De la responsable du SDG :

- Cette année, nous avons environ 275 dîneurs comparativement à 245 pour l'année dernière. La pénurie de main-d'œuvre ne nous épargne pas, mais heureusement pour nous, certains enseignants viennent nous prêter mainforte à l'occasion.

Du comité de parents :

- Rencontre du 4 octobre : grosse rencontre avec plusieurs points abordés : la rentrée scolaire, la page Facebook non officielle de l'école ainsi que la photo scolaire.

Du membre de la communauté :

- Aucun point.

15. Divers :

- Aucun point.

16. Levée de l'assemblée : 20 h 50

Proposé par : Madame Marie-Josée Lépine

Secondé par : Madame Myriam Gauthier

Adopté à l'unanimité.